



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 février 2026

### PPE 3 : la CFE Énergies appelle à une stratégie énergétique équilibrée et pragmatique

La CFE Énergies, acteur engagé de longue date dans les débats énergétiques français, prend acte des orientations de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) et souhaite partager son analyse.



Alexandre Grillat, Secrétaire Général de la CFE Énergies, a déclaré : « *Pour la CFE Énergies, le volet électrique de la PPE 3 se révèle en effet plus un pari risqué qu'une stratégie équilibrée pour l'avenir du système électrique... nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas attendu, pour publier la PPE 3, la publication du rapport d'EDF sur la modulation de son parc de production.* »

#### DES AVANCEES NOTABLES SALUEES PAR LA CFE ÉNERGIES

La CFE Énergies salue les avancées significatives de la PPE 3 pour les salariés des Industries Électriques et Gazières, notamment :

- la relance des investissements dans l'hydroélectricité, une énergie renouvelable essentielle pour l'équilibre du mix énergétique,
- le développement des gaz renouvelables, une solution pertinente pour la décarbonation de certains secteurs,
- le programme du nouveau nucléaire, qui permettra de pérenniser un socle de production d'électricité bas carbone, fiable et pilotable.

La CFE Énergies se félicite également de la fin de l'hérésie de la PPE2 consistant à programmer la fermeture de 14 réacteurs nucléaires d'ici 2035, une décision qui aurait durablement fragilisé la sécurité énergétique du pays.

#### UN PARI ELECTRIQUE RISQUE QUI NECESSITE DES AJUSTEMENTS

La CFE Énergies regrette que la voix des électriciens n'ait pas été davantage entendue par le Gouvernement. Le volet électrique de la PPE 3 apparaît comme un pari risqué, basé sur une électrification massive et rapide dont la concrétisation est incertaine.

La CFE Énergies souligne les risques suivants :

- un déséquilibre du système électrique à court terme, dû à un développement rapide des capacités de production, notamment renouvelables, alors que la demande d'électricité pourrait rester atone,



- l'absence d'une analyse en coûts complets du système électrique, qui pourrait conduire à des choix désoptimisant le système et augmentant les prix de l'électricité, ce qui est contraire à l'objectif d'électrification,
- des difficultés à atteindre les objectifs d'électrification, en raison de freins tels que la désindustrialisation, la stagnation des ventes de véhicules électriques et de pompes à chaleur, et des problèmes d'acceptabilité sociale et d'accessibilité économique, et si le Gouvernement ne prend pas à bras le corps le sujet de la fiscalité pesant sur l'électricité.

## DES RECOMMANDATIONS POUR UNE STRATEGIE ENERGETIQUE COHERENTE ET EFFICACE

Pour limiter les risques du pari électrique, la CFE Énergies appelle le Gouvernement à :

- flécher l'ensemble des dispositifs de soutien public vers la priorité qu'est l'électrification,
- mettre fin au soutien public au développement de capacités de production dont la mise en service interviendrait avant la montée en puissance de l'électrification,
- mobiliser les solutions gazières bas carbone pour les secteurs difficiles à électrifier, en pérennisant les infrastructures gazières.

## L'EXEMPLARITE INDUSTRIELLE ET SOCIALE : UN IMPERATIF POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

La CFE Énergies insiste sur la nécessité d'une cohérence entre la stratégie énergétique, la souveraineté industrielle et l'exemplarité sociale. Elle appelle le Gouvernement à :

- s'assurer que l'ensemble des acteurs de la PPE se conforment aux logiques du "Made in Europe" et s'interdisent les stratégies low-cost basées sur des importations extra-européennes,
- étendre le statut des Industries Électriques et Gazières aux salariés des filières renouvelables, afin d'éviter le dumping social.

La CFE Énergies sera attentive à la clause de revoyure prévue pour 2027, qui devra permettre de vérifier l'exemplarité industrielle et sociale des acteurs de la PPE 3.

[Retrouvez ici la position détaillée de la CFE Énergies](#)

La CFE Énergies est une Fédération syndicale représentant les cadres et les agents de maîtrise au sein de la branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières (IEG). Créée en 1938, elle est aujourd'hui la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale de la branche des IEG et 1<sup>ère</sup> au sein d'EDF. Elle est affiliée à la Confédération CFE-CGC. Elle défend les intérêts de ses adhérents et participe activement au débat sur l'avenir de l'énergie en France.

**CFE Énergies**

Service Presse  
59 Rue du Rocher  
75000 Paris

Contact Presse :  
Alexandre Grillat  
alexandre.grillat@cfe-energie.com



[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)